



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES
A LA CONSOMMATION HUMAINE**

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNE :	Miquelon-Langlade
N° D'ANALYSE :	N°2023-0540 et AR-23-IV-119151-01
LIEU ET POINT DE PRELEVEMENT :	Station de traitement Saint-Pierre
DATE DE PRELEVEMENT :	22/05/2023 (envoyé le 23/05/2023)
PRELEVEUR :	Sahondra RAMANANTSOA
DATE D'ANALYSE :	02/06/2023
LABORATOIRE D'ANALYSE (1) :	Eurofins Hydrologie (DTAM pour la microbiologie)

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	LIMITE DE QUALITE (2)	REFERENCE DE QUALITE (3)
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Coliformes totaux	<1		0/100 ml
Entérocoques	<1	0/100 ml	
Escherichia Coli	<1	0 100 ml	
Bactéries sulfito-réductrices	8		0/100 ml
Germes aérobies revivifiables à 22 °C	29		-
Germes aérobies revivifiables à 37 °C	17		-
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES	Consulter le rapport analyses ci-joint.		

(2) limite de qualité :
valeur limite à ne pas dépasser

(3) référence de qualité :
valeur guide indicatrice pouvant être dépassée de manière non significative

CONFORMITE

CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE :	Oui
CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Oui
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité réglementaire et ne satisfaisant pas aux références de qualité microbiologiques en raison de la présence de bactéries sulfito-réductrices. Toutefois leur présence seule et l'absence de tout autre germe ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur.
OBSERVATIONS :	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'éléments toxiques (hydrocarbures, solvants, métaux lourds, etc.) et indésirables (nitrates, sulfates, etc.), absence d'éléments radioactifs - Le non-respect de la référence de qualité pour le paramètre bactéries sulfito-réductrices indique une vulnérabilité de la ressource et/ou une filtration insuffisante - Eau distribuée légèrement incrustante mais proche de l'équilibre calco-carbonique (correction de la minéralisation légèrement insuffisante) - Eau naturellement pauvre en fluor et éléments minéraux

Article L1321 1 à 10 et R1321-1 à 63 du code de la santé publique – arrêtés ministériels du 30 décembre 2022



Pour la Directrice
L'ingénieure sanitaire
Sahondra RAMANANTSOA
Signé

Tél. : 05 08 41 16 90 – fax : 05 08 41 16 91
BP 4333 Bd Port en Bessin
97500 Saint-Pierre et Miquelon